



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Regional Manager/Real Property  
Contracting/PWGSC  
Ontario Region, Tendering Office  
10th Floor, 4900 Yonge Street  
Toronto  
Ontario  
M2N 6A6

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

Address Enquiries to:  
E-mail: Lauren.Woodhall@pwgsc.gc.ca

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Regional Manager/Real Property Contracting/PWGSC  
Ontario Region, Tendering Office  
12th Floor, 4900 Yonge Street  
Toronto, Ontario  
M2N 6A6  
Ontario

<b>Title - Sujet</b> LSNMCA Multiuse Building	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 5P201-180231/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 5P201-180231	<b>Date</b> 2019-06-05
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$PWL-035-2454	
<b>File No. - N° de dossier</b> PWL-8-41121 (035)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-06-20</b>	<b>Time Zone Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Woodhall, Lauren	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pwl035
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (416) 230-9083 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:</b> Parks Canada Nipigon, ON Canada POT 2J0	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## **Modification n° 003 à l'invitation à soumissionner**

La présente modification vise à fournir les réponses aux demandes de clarification.

### **Demandes de clarification**

- Q27.** Le budget du projet s'élevant à 10 millions de dollars comprend-il les honoraires d'experts-conseils?
- R27.** Non, le budget de 10 millions de dollars comprend les travaux sur place, les coûts relatifs à la construction ainsi que les frais relatifs à la conception, à la fabrication et à l'installation de l'exposition.
- Q28.** L'IP6 portant sur les exigences relatives à la sécurité et prévoyant la possession d'une attestation de sécurité d'organisme valable avant la clôture des soumissions peut-elle être reportée à la deuxième phase du besoin? Si oui, le proposant reconnaît qu'il mènera à bien la phase 1 à ses risques.
- R28.** Les exigences relatives à la sécurité doivent être satisfaites à la clôture des soumissions lors de la phase 1.
- Q29.** Les sous-traitants sont-ils tenus de satisfaire aux exigences relatives aux autorisations de sécurité?
- R29.** Oui, les sous-traitants sont assujettis aux exigences relatives à la sécurité. Pour plus de renseignements, veuillez consulter ce lien : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/soustraitance-subcontracting-fra.html>.
- Q30.** Les notes de tous les proposants obtenues lors de la phase 1 (anonymes ou autrement) peuvent-elles être divulguées à fin de cette phase, avant de commencer la phase 2?
- R30.** Conformément aux instructions générales (IG) – Services d'architecture ou de génie – Demande de propositions en deux phases (R1110T [2017-08-17]), section 3.2 Évaluation et cotation des propositions présentées dans le cadre de la phase 1 :
2. Chaque proposant qui aura présenté une proposition recevable dans le cadre de cette phase est informé par écrit de la cote qui lui a été attribuée. De plus, on lui fournit les renseignements suivants :
    - a. la liste alphabétique des proposants (en principe, les cinq premiers) auxquels on aura attribué les meilleures cotes dans le cadre de la phase 1;
    - b. la liste de toutes les cotes attribuées dans le cadre de la phase 1 (sans lien avec les proposants);

- 
- c. la date, l'heure et le lieu de la réunion d'explications sur la phase 2, le cas échéant;
- d. la date et l'heure de clôture pour la réception des propositions dans le cadre de la phase 2 ainsi que l'ensemble des instructions, des clauses et des conditions supplémentaires ou des annexes pouvant s'appliquer à la préparation et à la présentation des propositions dans le cadre de la phase 2.
- Q31.** Notre assurance nous empêche de retenir les services de génie et d'experts-conseils en géotechnique ou en environnement énumérés à la section 3.1.2. S'ils font partie de notre équipe, leur contrat devrait être conclu directement avec l'autorité contractante.
- R31.** Veuillez vous reporter à la question et à la réponse 25 de la modification n° 002.
- Q32.** Pourriez-vous fournir des précisions sur la section 3.2.3? Les personnes clés correspondent-elles à l'ensemble des personnes clés du proposant et du principal sous-traitant, ou s'agit-il seulement des personnes clés du proposant?
- R32.** Les personnes clés du proposant seront évaluées conformément à la section 3.2.3 Réalisation des personnes clés dans le cadre de projets.
- Q34.** Les experts-conseils principaux et les sous-experts-conseils ayant préparé le rapport de préconception sont-ils autorisés à présenter des soumissions dans le cadre de la présente demande de propositions (DP)?
- R34.** Veuillez vous reporter à la question et à la réponse 18 de la modification n° 002.
- Q35.** Nous nous sommes renseignés au sujet de la vérification d'organisation désignée auprès de la DSIC et nous avons été informés qu'après l'envoi des empreintes digitales, cela pourrait prendre jusqu'à trois mois avant d'obtenir des résultats. Par souci d'équité envers tous les candidats, nous aimerions demander une prolongation de la date limite de la DP afin de permettre le respect de ces exigences en matière de sécurité à la fin du processus complet de la DP.
- R35.** La date limite de la demande de soumissions ne sera pas reportée pour le moment.
- Q36.** Est-ce que chacun de nos experts-conseils a besoin d'obtenir une autorisation avant la fin de la date limite du 20 juin? Comme la plupart des architectes seraient encore en train de décider de leurs équipes à ce moment-là, il semble injuste de demander à tous les ingénieurs potentiels d'obtenir une autorisation de sécurité. Il faudrait procéder de la sorte pour que les entreprises puissent veiller à ce que les ingénieurs obtiennent une autorisation à temps.
- R36.** Veuillez vous reporter à la question et à la réponse 29.

**Toutes les autres modalités de la demande de soumissions demeurent inchangées.**